

Instructions aux auteurs

Immuno-analyse & Biologie Spécialisée a pour objectif d'informer ses lecteurs des progrès accomplis dans les domaines de l'immunologie, de la biologie spécialisée et de la biologie moléculaire, en privilégiant les secteurs comportant des applications en biologie clinique.

Adresse pour contacter la rédaction :

Dr Marc Bogard,
Laboratoire de Biochimie,
Centre Hospitalier Victor-Dupouy,
69, rue du Lieutenant-Colonel-Prudhon,
95107 Argenteuil cedex
Tél. : 33 (0)1 34 23 16 79. Fax : 33 (0)1 34 23 17 28
E-mail : ibs.bogard@yahoo.fr

Adresse pour contacter Elsevier Masson : m.docquin@elsevier.com

SOUSSION DES MANUSCRITS

Immuno-analyse & Biologie Spécialisée (titre abrégé *Immunol. Biol. Spec.*) suit les recommandations pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales du Comité International des Rédacteurs de Journaux Médicaux, consultables à l'adresse suivante : www.icmje.org (version mise à jour en octobre 2008). Les articles soumis doivent être accompagnés d'une déclaration de l'auteur correspondant indiquant :

- que tous les auteurs ont donné leur accord pour la soumission pour publication (la qualité d'auteur s'entend comme une contribution effective à la conception de l'étude ou au recueil, à l'analyse ou à l'interprétation des données et à la revue critique du manuscrit) ;
- que le travail n'a pas été publié ni soumis ou accepté pour publication en tant qu'article dans une autre revue ;
- que le travail ne sera pas soumis pour publication dans une autre revue avant décision définitive d'acceptation ou de refus du manuscrit par *IBS* ;
- si le travail a été divulgué auparavant – et par quels moyens (communication orale ou affichée à un congrès, résumé, rapport, mémoire ou thèse...) ;
- les conflits d'intérêt éventuels (voir paragraphe « Conflit d'intérêt »).

Configuration requise

- Pour PC Windows
 - 95, 98, 2000, XP, VISTA
 - Internet Explorer 5x et suivant
 - Netscape 7
 - Adobe Acrobat Reader (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)
- Pour Macintosh
 - 8.x, 9.x, OS X
 - Internet Explorer 5.x et suivant
 - Netscape 7
 - Adobe Acrobat Reader (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

Utilisation du système EES en bref

- Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne de *Immuno-analyse & Biologie Spécialisée*, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/ibs/> et clique sur le bouton « register » dans le menu figurant en haut de l'écran, pour compléter les informations demandées : « first name » (prénom), « last name » (nom) et adresse e-mail. Il recevra peu après un mail de confirmation contenant son « username » (nom d'utilisateur) et son « password » (mot de passe).

- L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. À chaque utilisation suivante, il suffit de cliquer directement sur « login » pour s'identifier, puis de cliquer dans la case « author login » pour entrer dans le système.
- Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit. Attention : Si l'auteur ne peut soumettre son manuscrit en ligne via EES, ou si, dans le système EES, il choisit le mode de transmission « off line » pour les iconographies, il est prié d'envoyer les fichiers de ses illustrations sur CD-rom, accompagnées impérativement d'une sortie papier de bonne qualité.

RUBRIQUES

- **Éditorial** : Il a pour but d'exprimer une opinion sur un sujet précis et d'actualité, même controversé. Il ne doit pas dépasser cinq feuillets et cinq références.
- **Revue générale et analyses prospectives** : Des spécialistes réputés font le point sur des thèmes d'intérêt majeur (biochimie, hématologie-hémostase, infectiologie, immunologie, génétique...). L'article peut être soit sollicité par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Il a pour but de faire le point exhaustif d'un sujet d'intérêt général. La revue générale ne comporte pas plus de 20 feuillets et 100 références.
- **Mise au point** : Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Moins exhaustive que la revue générale, elle est destinée à actualiser les connaissances sur un sujet plus limité. À part quelques références essentielles, la littérature analysée est celle des cinq dernières années. Le texte ne comporte pas plus de dix feuillets et 50 références.
- **Article original** : Il apporte des informations originales obtenues à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Il comprend 10 à 15 feuillets (hors tableaux et figures) selon le plan suivant : introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion et conclusions.
- **Stratégies d'exploration fonctionnelle et de suivi thérapeutique** : Pour construire le dialogue biologiste-clinicien.
- **Profils immunoanalytiques en biologie médicale** : Des fiches de caractéristiques immunoanalytiques pour des molécules importantes en biologie médicale.
- **Techniques au quotidien** : Évaluations de réactifs et informations sur les trousseaux commercialisés (immunodosage ou diagnostic par sonde moléculaire).
- **Cas clinique** : Il comporte d'une part une courte observation (1 page dactylographiée, 1500 signes au maximum) avec 2 à 4 figures et leurs légendes ; d'autre part la discussion, les commentaires et 5 références (2 pages dactylographiées).
- **Lettres à la rédaction**.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Ils doivent être composés en caractères Times New Roman, corps 12 de préférence, en double interligne, sur 25 lignes par page avec des marges latérales de 2,5 cm au moins. Chaque feuillet est paginé.

Page de titre

Cette page comporte :

- le titre : en adéquation avec le contenu de l'article, éventuellement suivi d'un sous-titre ;
- un titre en anglais (mêmes critères) ;
- la liste des auteurs (voir ci-dessus les critères d'appréciation de la qualité d'auteur) avec nom, prénom, mention du plus haut rang universitaire et affiliation professionnelle ;

- le nom du (des) service(s) et de l'(des) institution(s) (nom, ville, pays) à qui le travail sera attribué ; si le travail implique un service ou une institution sans qu'au moins un auteur n'y exerce de responsabilité administrative, une autorisation de publication ou une décharge devra être jointe ;
- le nom, le prénom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse électronique de l'auteur correspondant ;
- la mention d'éventuels contrats ou collaborations sous forme de subventions, équipements, médicaments ou autres ;
- l'indication du nombre de figures et de tableaux ;

Page des résumés et mots-clés

Cette page comporte :

- un résumé en français : il ne doit pas dépasser 15 lignes dactylographiées en double interligne et doit se limiter à un contenu informatif, précis et structuré quant à l'objectif, à la méthodologie et aux résultats ;
- un résumé en anglais (summary) : il est souhaitable qu'il soit rédigé ou revu par une personne bilingue ;
- cinq mots-clés en français, au singulier, doivent être fournis, afin de faciliter l'indexation de l'article dans les fichiers documentaires. Les mots-clés peuvent provenir du titre, du résumé ou du texte ;
- cinq mots-clés en anglais, au singulier (keywords).

Pages de texte

Le texte suit une structure IMRAD : « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats », « Discussion ». Cette structure peut toutefois être modifiée pour des sujets non scientifiques ; les auteurs peuvent demander des conseils au rédacteur en chef.

Le texte doit respecter les règles orthographiques et grammaticales en vigueur et celles de présentation et d'expression généralement admises, en particulier celles décrites dans le « Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, 5^e édition. Paris : Imprimerie nationale, 2002 ».

Les nombres débutant une phrase doivent être écrits en lettres, ainsi que ceux inférieurs à 11, sauf s'il s'agit d'une date, d'une mesure ou d'un calcul.

L'usage de termes étrangers doit être limité aux cas où aucun mot français n'est adéquat.

Les termes étrangers (ex : latins) doivent être écrits en *italique*.

Il est indispensable d'explicitement les abréviations lors de leur première apparition (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale) et de les regrouper, si elles sont nombreuses, sous la forme d'un glossaire.

Pour les médicaments, la dénomination commune internationale (DCI) doit être utilisée quand elle existe (elle doit être écrite en minuscule) ; le nom commercial peut être précisé par une note de bas de page.

L'anonymat des patients sera respecté, y compris en cas de représentations photographiques. La validation statistique des résultats doit faire l'objet d'un examen attentif par une personne qualifiée du domaine.

Protocoles d'évaluation en immuno-analyse

Deux protocoles sont recommandés pour la limite de détection (Immunol. Biol. Spec. 1989;14:17-28) et pour la comparaison de techniques (Immunol. Biol. Spec. 1990;23:37-46). Les autres protocoles doivent être présentés avec les détails nécessaires à leur compréhension.

Pages annexes

Remerciements

Les personnes ayant contribué à l'article sans pouvoir prétendre à la qualité d'auteur peuvent être remerciées.

Consentement éclairé - Règles de publication, droit de l'homme et de l'animal

Comme énoncé dans les Règles de soumission d'articles aux journaux biomédicaux, proposés par le Comité International des Rédacteurs de Journaux Médicaux (ICMJE, 2006), le droit des patients à la protection de leur vie privée interdit la publication d'articles sans un consentement éclairé. Aucune information permettant l'identification des patients, que ce soit dans le texte ou dans les photos ou encore d'une manière indirecte, ne doit être publiée, sauf si l'information en question est essentielle à l'intérêt scientifique de l'étude et avec le consentement éclairé du patient, des parents ou du tuteur légal. Un consentement éclairé spécifique est alors requis après avoir montré l'article sous sa forme définitive avant publication et en conformité avec le droit français relatif à la protection de la vie privée et l'utilisation des données personnelles à des fins de recherche médicale. En cas de doute, un consentement éclairé sera requis. Si des informations pouvant identifier les patients sont altérés pour protéger leur anonymat, les auteurs doivent fournir l'assurance du maintien de la validité scientifique de leur étude. Les auteurs, rédacteurs et éditeurs se doivent de suivre la réglementation française en matière de protection de la vie privée en relation avec la recherche médicale. En cas d'article rapportant des recherches mettant en cause des sujets humains, les auteurs doivent préciser la conformité de leur protocole avec les règles d'éthiques édictées par le Comité d'Éthique responsable (en France, le Comité Consultatif National d'Éthique, CCNE) et par la déclaration d'Helsinki de l'Association Mondiale des Médecins (AMM) revue en 2000. En cas d'article rapportant des recherches concernant des expérimentations animales, les auteurs doivent préciser si les règles d'usage en vigueur pour le soin et l'utilisation des animaux de laboratoire ont été suivies (en France, la Charte du Comité National de Réflexion Éthique sur l'Expérimentation Animale).

Pour de plus amples informations et les mises à jour les plus récentes, consulter les sites suivants :

ICMJE, <http://www.icmje.org> ;

CCNE, http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php ;

WMA, <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm> ;

CNREA, <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionNationale.html>.

Conflit d'intérêt

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié.

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : *Conflit d'intérêt : aucun.*

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

- C.R., E.L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.** ;
- E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise. Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS** ;

- J.-J.E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL ;
 - P.L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co ;
 - F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated ;
 - M.D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC ;
 - C.G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son ;
 - M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA ;
 - C.-A.S. Versements substantiels au budget de l'institution Aphelion dont il est responsable ;
 - M.F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus ;
 - A.D. Aucun conflit d'intérêt.
3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs), la mention suivante par défaut sera publiée dans l'article : « *Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt* ».

Références bibliographiques

La liste de références est organisée par ordre de leur apparition dans le texte, l'appel étant fait dans le texte à l'aide d'un numéro entre crochets. Quand le nombre des auteurs dépasse six, les six premiers sont cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ».

Toutes les références de la liste doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice-versa.

Les titres des périodiques doivent être abrégés selon les normes de BioSciences Information Service (Biosis). Écrire en toutes lettres les titres pour lesquels aucune abréviation n'est donnée.

Le style et la ponctuation des références sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

- *Articles (indiquer tous les auteurs)* : les références comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s), un point, le titre exact dans la langue originale, un point, le nom du journal suivant la nomenclature internationale de l'*Index medicus*, version 2005 de l'*US National Library of Medicine*, un espace, l'année de parution, un point-virgule, le volume (en maigre), deux-points, les numéros de la première et de la dernière page séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point.

Exemple : Capron A, Dessaint JP, Capron M, Bazin H. Specific IgE antibodies in immune adherence of normal macrophages to *Schistosoma mansoni* schistosomules. *Nature* 1975;253:474-5.

- *Les références de livres* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s), un point, le titre exact du livre dans la langue originale avec éventuellement le numéro d'édition, un point, l'identification de l'éditeur (ville, pays, deux points, nom), virgule, l'année de parution, deux points, les numéros de la première et de la dernière page citées séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point.

Exemple : Labaune JP. Propriétés pharmacocinétiques des médicaments. 1re ed. Paris, France : Masson, 1991 : 1-544.

- *Les références de chapitres de livres* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s), un point, le titre exact du chapitre dans la langue originale, un point, In suivi de deux points et le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s) du livre, un point, le titre exact du livre dans la langue originale avec éventuellement le numéro d'édition, un point, l'identification de l'éditeur (ville et pays, deux-points, nom), virgule, l'année de parution,

deux-points, les numéros de la première et de la dernière page citées séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point.

Exemple : van den Berg WN, Eliel MR, Battermann JJ. Tumor-specific guidelines. In: *Oncology book*, part 1. Utrecht, Netherlands: Cancer Institute Netherlands, 2002: 472-8.

- *Les références des travaux universitaires* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'auteur, un point, le titre exact du mémoire ou de la thèse dans la langue originale, un point, le titre du diplôme auquel le mémoire se rapporte ou la mention de la discipline de la thèse, un point, l'identification de l'institution universitaire où le mémoire ou la thèse a été soutenu, virgule, l'année de soutenance, un point.

Exemple : Dupart V. Epidémiologie des mécanismes de résistance aux bêtalactamines chez les *Pseudomonas aeruginosa* isolés en pratique extra-hospitalière. Thèse de Pharmacie. Université Bordeaux 2, Bordeaux, 2005.

- *Les références des communications orales ou affichées* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s), un point, le titre exact de la communication dans la langue originale, un point, le titre du congrès où la communication a été présentée, un point, la ville, le pays et la date du congrès (séparés par des virgules), le cas échéant In suivi de deux points et de la citation bibliographique d'une publication dans un journal ou un ouvrage (comme ci-dessous), un point.

Exemple : Lau JY, Leung WK, Wu JC, et al. Early administration of high-dose intravenous omeprazole prior to endoscopy in patients with upper gastrointestinal bleeding: a double-blind, placebo controlled, randomized trial. 2005 Digestive Disease Week Meeting. Chicago IL, USA, 15-18 May 2005. *Ann Pharmacother* 2005;39:1850.

- *Pour les autres types de références*, se reporter aux recommandations du Comité international des éditeurs de journaux médicaux (traduction par P. Bador), in : *Lyon Pharm* 1991;42: 453-8.

Tableaux et figures

Ils sont appelés dans le texte dans l'ordre d'appel (en chiffres arabes). Les tableaux sont présentés sur des pages séparées et condensés au maximum par élimination des données redondantes. Les notes en bas de tableau sont appelées par des lettres minuscules en exposant. La légende (en français et en anglais) est placée à la suite de la figure/du tableau. Les abréviations sont à éviter. Si la figure et/ou le tableau comporte(nt) des abréviations, il faut les expliciter. Les légendes sont dactylographiées séparément (le numéro de la figure/du tableau est indiqué).

Compte tenu des contraintes techniques pour une résolution satisfaisante, les fichiers des figures sont souvent de grande taille et leur envoi par messagerie difficile : ils doivent être obligatoirement adressés sur un CD-RW (réinscriptible), pour que des corrections éventuelles puissent être faites, accompagnés impérativement d'une sortie papier de bonne qualité

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

Pour les soumissions sur papier, il est nécessaire de fournir d'excellentes reproductions des illustrations ou, mieux, les originaux (radiographies, photographies), en indiquant au dos des illustrations papier leur numérotation précise et fiable par rapport aux légendes et aux appels dans le texte.

En cas de soumission d'illustrations en couleur, Elsevier les reproduira *en couleur sur le web* (notamment sur *sciencedirect.com*), *sans aucun frais à la charge des auteurs*. En revanche, dans la version papier, l'impression en couleur est à la charge des auteurs (un devis est envoyé à l'auteur correspondant).

Si les auteurs ne souhaitent pas prendre en charge ces frais d'impression, les illustrations seront reproduites en couleur sur le web mais imprimées en noir et blanc dans la revue papier. Pour des raisons techniques, nous ne pourrions utiliser ces illustrations en couleur pour l'impression en noir et blanc, il est donc impératif de nous envoyer, en plus des illustrations en couleur, toutes les illustrations correspondantes en noir et blanc pour la version imprimée.

MATÉRIEL MULTIMEDIA ET COMPLÉMENTS EN LIGNE

Il est maintenant possible de soumettre avec les manuscrits des fichiers multimédia et des compléments en ligne, par exemple des figures ou tableaux supplémentaires, des vidéos, des animations, des fichiers audio, des schémas interactifs, des présentations, etc., qui pourront être accessibles via Science Direct ou em-consulte. Votre article imprimé indiquera au lecteur qu'il pourra trouver du matériel supplémentaire en ligne. Pour en savoir plus sur les formats acceptés et les contraintes techniques, merci de consulter notre site web : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Voici quelques exemples de formats acceptés :

- pour les images : .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,
- pour les vidéos : .mov, .avi, etc.,
- pour les tableaux et schémas : .xls, etc.
- pour les présentations : .ppt, .pps, etc.

MISE EN PRODUCTION, CORRECTION DES ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisa-

tion écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

Le comité de rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute lecture, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces recommandations. Il demande que les auteurs conservent un exemplaire du manuscrit et des illustrations.

Par ailleurs, en raison d'accords de réciprocité entre la CORATA et ELAS Italia, les rédacteurs en chef des revues correspondantes, *Immunol. Biol. Spec.* et *Ligand Assay*, se réservent la possibilité de retenir aux fins de publication un article de la revue sœur. L'insertion dans *Immunol. Biol. Spec.* d'un article écrit par un auteur italien sera subordonnée à une autorisation écrite, la traduction éventuelle étant à la charge de la CORATA.











Les recommandations aux auteurs sont consultables et téléchargeables sur le site de la revue : www.em-consulte.com/revue/immbio

Matériel multimédia complémentaire Immuno-analyse et biologie spécialisée

Il est désormais possible de soumettre des éléments multimédia complémentaires pour accompagner et enrichir vos articles. Ces éléments (images, vidéo, audio, archives, tableurs, présentations...) seront accessibles uniquement en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article) et seront signalés par un pictogramme figurant en première page de l'article ainsi qu'au sommaire. Vous pourrez ainsi proposer des images (.gif, .tif, .jpg, .svg,

.png, etc.), des vidéos (.mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav), des documents (.doc, .pdf, etc.), des tableurs (.xls, .cvs, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.).

Pour obtenir toutes les informations techniques sur la préparation de ce matériel complémentaire : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

	Podcast		Informations au patient
	Vidéo/Animation		Documents légaux
	Autoévaluation interactive		Cas clinique
	Arbre décisionnel interactif		Iconographie supplémentaire
	Informations supplémentaires		Autoévaluation